

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893 PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50

POUR LES ÉTATS-UNIS

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 2 Aout 1910

PENSEES

Qu'est-ce qui empêche ordinairement d'être religieux? C'est une petiteesse d'esprit qui s'arrange du monde présent, c'est une froideur d'âme qui ne peut pas sentir l'amour de Dieu, qui souffre quand on dit que Dieu s'est fait homme, qu'il est mort pour nous. Mais le génie, dans les flammes qui le dévorent, comprend que Dieu se soit fait petit et qu'il soit mort; il n'y a rien qui comprenne mieux l'abaissement volontaire que ce qui est élevé.

Lacordaire. (Conférences, Tome I, p. 204).

On a plus tôt fait de se réformer soi-même que d'imposer aux autres la réforme, car on dispose plus facilement de sa volonté que de celle d'autrui.

Mgr d'HULST. (Mélanges oratoires.)

EPARGNE, ET TU AURAS

Mon cher ami, je t'ai entendu exprimer des plaintes sur la marche pénible des affaires, sur la modicité des gains et de la cherté de l'existence.

Oh! il est très vrai qu'aujourd'hui on a peine à gagner honorablement sa vie et qu'il devient de plus en plus difficile d'élever une famille.

Remarque que nous avons traversés des temps meilleurs. Une longue période de prospérité aurait permis à chacun de nous de nous réaliser des économies qui seraient actuellement bienvenues. N'avons-nous pas donné aux enfants trop de friandises, aux jeunes filles trop de coiffiches, aux garçons beaucoup trop de latitude dans leurs dépenses pour jeu, courses, bière, tabac? Et n'est-elle pas très juste la réflexion douloureuse du jeune homme qui, en âge de se marier, s'écriait: "Si mon père m'avait imposé de meilleures habitudes, j'aurais maintenant de l'argent pour m'établir."

Que notre expérience serve du moins de leçon à nos suivants, afin que leurs enfants puissent s'écrier: "Dieu benisse mes parents, déjà sur cette terre, car ils ont fait de moi un homme de tempérance et d'économie, non assujéti aux habitudes qui éloignent de la famille et absorbent les ressources!"

Ce que tu épargnes, tu l'as; ce que tu épargneras, tu l'auras. Chacun doit être l'instrument de sa propre fortune. Ceux qui se plaignent de tout et de tous, sont précisément ceux qui n'ont jamais rien eu et voulu faire.

A Nos Lecteurs

Nous sommes à faire un changement dans nos ateliers et dans quelque temps nous livrerons l'IMPARTIAL à nos lecteurs, à 8, 10 et 12 pages, ce qui le fera le plus grand journal français de l'Acadie.

Deux fois déjà des rapports nous viennent de l'autre côté du Détroit, disant que l'on circule la nouvelle que l'IMPARTIAL doit disparaître, etc; deux fois ces personnes nous ont fait un tort énorme, nous avons toujours pardonné ces détracteurs, car nous connaissons l'ambition orgueilleuse de ces individus et par conséquent nous nous sommes abstenus de faire mention de l'affaire; mais aujourd'hui le devoir nous incombe de renier ces mensonges. Pourquoi les quelques soi-disant patriotes du Nouveau-Brunswick, aidés de quelques canons oratoires veulent-ils faire disparaître le seul journal français de l'île? Nous l'ignorons. Pensent-ils que nos insulaires permettraient de voir disparaître leur organe? L'IMPARTIAL est entré dans sa dix-huitième année d'existence le 22 juin dernier et ne semble pas vouloir disparaître. Sa santé est trop bonne pour cela. Aussitôt que notre atelier sera complété nos lecteurs pourront se réjouir que l'IMPARTIAL sera le plus grand journal de l'Acadie; le mieux rédigé; le plus indépendant; le moins peureux à l'assaut de nos assimilateurs et tout aussi catholique que ceux qui disaient, il n'y a pas bien longtemps, que l'un des journaux de l'Acadie était "Libre-penseur" l'autre une nullité et l'IMPARTIAL "pas catholique".

Merci à tous pour l'excellent patronage du passé, sachant bien que ce patronage nous sera continué, surtout de nos insulaires.

Un Projet Diabolique

ON VOULAIT FAIRE RATER LES FÊTES DU CONGRES EUCHARISTIQUE, PAR UN FAUX SCANDALE RETENTISSANT

Une grande sensation fut causée au Conseil Municipal de la Cité de Montréal, par la lecture d'une lettre, adressée à M. le maire et MM. les échevins.

Cette lettre signée par M. Charles Albert Millite, 873 rue St-Hubert dit qu'il est du devoir de ce monsieur de dénoncer les méthodes, les complots et conspirations de la loge de l'émancipation et dont la mise à l'exécution jetterait vers Montréal, un honteux discrédit, et mettrait en danger la paix, et la morale publique, ainsi que l'honneur et la liberté des citoyens de Montréal et des autres personnes qui l'habitent ou la visitaient.

La loge de l'émancipation, ajoute la lettre, à sa "tenue" du vendredi 11 février 1910, avait présenté à ses membres un projet tendant à ruiner l'oeuvre du Congrès Eucharistique en organisant et provoquant un scandale retentissant.

Sur les milliers de prêtres devant aller à Montréal, à cette occasion, il s'agissait d'en attirer quelques-uns dans des maisons de prostitution, sous prétexte de les conduire dans des maisons de pension.

Or une fois rendue là, on devait s'arranger, pour les surprendre en un prétendu flagrant délit. On devait même s'assurer les services de photographes.

Après l'arrestation de ces prêtres, pris ainsi en faux flagrant délit, on devait les citer en correctionnelle, afin de les faire condamner, et l'infâme besogne était accomplie.

La lettre ajoute que parmi les membres de la dite loge "L'émancipation", où s'est ourdi le complot, sont deux employés de la ville, fonctionnaire dont on donne les noms.

M. Millite termine sa lettre, en demandant qu'une commission d'enquête, soit nommée, pour s'enquérir de tous les faits ci-mentionnés.

Après lecture de cette lettre, sur motion de l'échevin Tétrault, on approuve à l'unanimité, la nomination d'une commission d'enquête composée de Son Honneur le maire et les échevins Boyd, Connor, Emard, L. A. Lapointe, Tétrault et Leclerc, qui devra faire une enquête sur cette affaire.

Les Victimes de l'Onde

Douze Personnes se sont noyées dans la Nouvelle-Angleterre

La plupart de ceux qui ont perdu étaient des baigneurs qui cherchaient à se rafraîchir

Boston, Mass., 25 juillet.—Plusieurs sont venus s'ajouter à la liste de ceux qui se sont noyés depuis le commencement des grandes chaleurs. Les noyades se sont produites dans différentes parties de la Nouvelle-Angleterre et la plupart des infortunés cherchaient à se rafraîchir en se baignant dans les étangs ou course d'eau. Le cannot a contribué à deux noyades et dans un cas, une jeune femme s'étant levée dans une barque, a perdu l'équilibre pour tomber à l'eau.

La liste des victimes est comme suit:

William Murphy, 21 ans, un étudiant à l'Université Brown, noyé dans l'étang Randall, à Cranston, R. I., pendant qu'il se baignait. J. Arose, 25 ans, St Albans, Vt., noyé dans la rivière Connecticut, à White River Junction, pendant qu'il se baignait.

Un Inconnu, noyé à Lawrence, Mass. Il dormait sur le bord d'un ruisseau lorsqu'il a roulé à l'eau.

Emile Martin, 23 ans, Auburn, Me., noyé dans le lac Auburn,

pendant qu'il canotait. Amedee Aurelle, 21 ans, Auburn, Me., noyé dans le lac Auburn, pendant qu'il canotait.

Melvin Stuart, 18 mois, Livermore Falls, Me., tombé d'un quai.

Mary Enessey, 51 ans, Chelsea, Mass., noyée dans Long Pond, à Dracut, en tombant d'une chaloupe.

Ipaulik Menoscki, 25 ans, Lowell, Mass., noyé dans la rivière Merrimack, pendant qu'il se baignait.

Leonard Smith, 23 ans, Claremont, noyé dans la rivière Connecticut, à Claremont, pendant qu'il se baignait.

John J. McCarthy, 45 ans, Boston, Mass., en tombant d'un canot lorsqu'il revenait au port après une excursion en mer.

Edward Sullivan, 17 ans, Roxbury, Mass., noyé dans le Spy Pond, à Arlington, Mass., pendant qu'il exécutait un plongeon.

Hattie A. Harriman, 20 ans, Brockton, Mass., noyé lorsqu'une collision s'est produite entre son canot et une embarcation à vapeur.

Une Rebuffade aux Francs-Maçons

Le Président de l'A. C. J. C. refuse un cheque de \$10 envoyé par la Loge "Les Coeurs-Unis" No 45 pour le Monument Dollard

Au nom de la loge maçonnique "Les Coeurs-Unis" No 45, M. le notaire C. J. E. Charbonneau a offert une contribution de \$10 pour le monument Dollard. Le chèque envoyé à l'A. C. J. C. (casier, 2183, Montréal) porte les signatures de MM. W. Constantineau, Paul C. Côté et Chs. J. Béland.

Le président de l'Association de la Jeunesse a refusé d'accepter la contribution provenant de cette source. Comme l'A. C. J. C. s'est engagée à rendre un compte public des souscriptions qui lui sont adressées, elle publie la correspondance échangée—ce sujet et qu'on ne lira pas sans intérêt:

Canada Life Building Cable Address "De Creitz" W. U. T. Code C. J. E. Charbonneau, Notary and Commissioner, Mariages Licenses.

Montréal, 2 juillet 1910 M. le Secrétaire A. C. J. C., B. P. 2183, Montréal

Monsieur, Au nom du Vénérable, des officiers et membres de la Loge "Les Coeurs-Unis" No 45 Registre de Québec, des Francs-Maçons anciens, Libres et Acceptés, je vous

incline un chèque à votre ordre au montant de \$10, notre modeste contribution au monument Dollard des Ormeaux, ce vaillant héros qui honore notre histoire nationale.

La Franc-maçonnerie a de tous temps exalté les vertus et les bienfaits, le courage et l'abnégation de ceux qui se sont illustrés pour la patrie.

Nous Canadiens-Français, Francs-maçons, désirons contribuer à l'érection de ce monument, pour enseigner à la génération actuelle et future que nous savons reconnaître en Dollard des Ormeaux un bienfaiteur de l'humanité, et que nous voyons dans le culte des grands hommes un excellent élément d'éducation civique, et en y aidant ainsi de notre légère et sincère obole, nous obéissons aux principes de solidarité et de tolérance qui nous animent et doivent animer tous les Canadiens à quelque race ou religion qu'ils appartiennent.

Veillez, M. le Secrétaire, accepter l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Loge, C. J. E. Charbonneau

Voici la réponse de M. V. E. Beaupré, président de l'A. C. J. C.:

Montréal, 18 juillet 1910 M. C. J. E. Charbonneau, notaire Edifice "Canada Life", Montréal

Monsieur, Le but auquel il est destiné. Pierpont Morgan est depuis bien des années l'ami personnel de Homer A. Norris, le compositeur qui est en même temps organisateur de l'église épiscopale de St-George, dans Stuyvesant Square à New-York. M. Morgan croit que s'il vivait

En raison de mon absence de la ville, la lettre que vous avez adressée à notre secrétaire vient seulement de m'être communiquée, en même temps qu'on me remettait le chèque envoyé par la loge maçonnique "Les Coeurs-Unis" No 45, pour le monument Dollard.

Je regrette que ces circonstances ne m'aient pas permis de vous donner une réponse plus prompte, car je dois vous apprendre que notre association ne peut accepter votre souscription.

Votre lettre parle de bienfaiteurs de l'humanité, d'éducation civique, de solidarité et de tolérance; vous oubliez que le martyre du Long-Sault fut d'abord inspiré par le sentiment chrétien.

L'éducation civique et la solidarité que vous mentionnez n'ont jamais engendré de dévouement semblable. C'est au pied des autels, dans la réception du pain des forts, que Dollard et ses compagnons furent puiser le courage sublime qui les fit, non pas attendre vaillamment la mort au poste où le devoir les fixait, mais voler au-devant de cette mort, alors que rien ne les y obligeait.

La glorification de Dollard est donc la glorification de l'héroïsme chrétien encore plus que du patriotisme le plus pur. Et dans leur noble fierté, ces héros du Long-Sault s'indigneraient de savoir que pour leur élever un monument sur la terre qu'ils ont sauvée, il a fallu recourir aux aumônes de ceux qui, aujourd'hui, s'efforcent de ruiner l'oeuvre pour laquelle ils ont jadis versé leur sang.

Le monument à Dollard, en tant que la souscription canadienne-française est concerné, doit être élevé par des patriotes qui gardent jalousement au coeur la tradition et s'efforcent de la maintenir intacte de vice chez notre peuple, non par ceux qui la déforment ou la trahissent.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, que j'ai l'honneur de représenter, croirait forfaitaire, si, au nom d'une solidarité qui n'existe pas réellement et d'une tolérance mal entendue, elle consentait à une semblable compromission.

Vous trouverez sous ce pli votre chèque que je vous renvoie, car ce montant ne peut être versé aux fonds du monument à Dollard.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations. empressées.

V. E. BRAUPRE. Président de l'A. C. J. C. Casier postal 2183.

Un Sinistre Maritime

Un Paquebot japonais a sombré au large de Chindo, port de la Corée

LE CAPITAINE ET LA PLUPART DES MEMBRES DE L'EQUIPAGE ONT PERI AVEC LE PAQUEBOT

Le paquebot Tetsurei Maru, qui faisait la navette entre Kobe et Daerien, a sombré samedi soir, le 20 de juillet au large de Chindo, Corée.

246 voyageurs étaient à bord au moment du naufrage. De ce nombre, quarante seulement ont pu être sauvés. Les autres sont tout probablement noyés. Des navires de guerres sont partis immédiatement pour le théâtre du naufrage afin de secourir si possible ceux qui auraient échappé au désastre en se cramponnant aux épaves.

Les dépêches reçues de Chindo disent que deux des barques du paquebot sont arrivées à ce port avec quarante voyageurs. Ils donnent des détails émouvants sur la scène

MODERNE MECENE

J. Pierpont Morgan, fait construire en ce moment un minuscule château de pierre grise, qui n'a peut-être pas son pareil dans le monde entier, tant pour l'esprit dans lequel il a été conçu que pour

loin des soucis quotidiens de la vie urbaine, M. Norris composerait mieux que dans son atelier de la ville et pour faire la preuve de son opinion, il fait construire pour le compositeur une retraite de \$20,000 en pleine forêt. C'est au sommet d'un rocher escarpé des Montagnes Oranges, non loin des propriétés Harriman, à Aaden que s'élève le nouveau château.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., lundi, 22 août 1910, des souscriptions pour la construction d'un prolongement au brise-lames nord, à Miminigash, I. P. E., lesquelles souscriptions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Sousmission pour le prolongement du brise-lames à Miminigash, I. P. E."

On peut consulter les plans et devis au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. B. Hegan, ingénieur de district, Charlottetown, I. P. E., ainsi qu'au bureau de poste à Miminigash.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des sousmissions faites sur les formules imprimées fournies par le ministère.

Un chèque de trois cent cinquante dollars (350.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à chartre devra accompagner chaque soumission.

Par ordre, R. C. DESROCHES, Asst.-secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, 26 juillet 1910.

N. B. Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

STATISTIQUES DE MEDICINE

LES REMÈDES ANCIENS REVIENTENT EN HONNEUR

Les recherches de Médecins français indiquent que la grande quantité de nouveaux remèdes ne fait aucun tort aux bonnes vieilles recettes d'autant.

Une dépêche de Paris dit: Le Professeur Grimbart a lu une étude importante devant l'Académie de Médecine sur les tendances thérapeutiques durant les dix dernières années; se basant sur les médicaments fournis par la Pharmacie de l'Etat à 219 grands asiles et hôpitaux, il constate que les remèdes anciens restent toujours en faveur.

Dans une entrevue, une autorité médicale a déclaré que la profession médicale au Canada avait les mêmes tendances. Il dit que l'ancien remède végétal ci-dessous est le meilleur et le plus sûr traitement contre les maladies de l'estomac et du foie, la constipation et les affections des reins et de la vessie, et il déclare que beaucoup de médecins éminents s'en servent en lui donnant souvent un nom fantaisiste et dispendieux:

Extrait Fluide de Cascara... 1/2 once. Sirop de Rhubarbe... 1 once. Composé de Carrina... 1 once. Sirop Composé de Salsaparrille 5 onces. Prenez-en une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher.

Ce remède agit doucement et il est exempt des mauvais effets que produisent les purgatifs violents. Nous conseillons à tous nos lecteurs de découvrir cette recette précieuse et le s'en servir le cas échéant. N'imprimez quel pharmacien peut vous fournir ce remède à bon marché, ou bien si vous aimez mieux, vous pouvez le réparer vous-même chez vous.

Watches and Rings

Small oxydized watches, 5,00 6,00, 8,00. Small silver watches 8,00, 10,00 15,00. Gold hilled watches 7,50, 10,00, 12,50, 15,00 up.

A servicable watch for men in Nickel Case for 4.50. Our stock of Gem and other Rings is extensive, prices 1.50, 1.75, 2,00, 2.50, 3,00, 5,00, 10,00 up to 50,00.

A special card for taking size required will be sent on request.

E. W. Taylor SOUTH SIDE QUEEN'S SQUARE Charlottetown

OVER 25 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly, Largest circulation of any scientific journal. Terms 10c. Canada, \$1.75 a year, postage prepaid. Sold by Munn & Co 361 Broadway, New York Branch Office, 67 F St., Washington, D. C.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishing

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of

NEW GOODS

We are prepared to supply the wants of the farmer fisherman and mechanic

We invite intending purchasers to give us a call

and they will find we can meet all competitors, and save them the trouble and expense of going to Summerside or Charlottetown.

Watches and Rings

Small oxydized watches, 5,00 6,00, 8,00. Small silver watches 8,00, 10,00 15,00. Gold hilled watches 7,50, 10,00, 12,50, 15,00 up.

A servicable watch for men in Nickel Case for 4.50. Our stock of Gem and other Rings is extensive, prices 1.50, 1.75, 2,00, 2.50, 3,00, 5,00, 10,00 up to 50,00.

A special card for taking size required will be sent on request.

E. W. Taylor SOUTH SIDE QUEEN'S SQUARE Charlottetown

OVER 25 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly, Largest circulation of any scientific journal. Terms 10c. Canada, \$1.75 a year, postage prepaid. Sold by Munn & Co 361 Broadway, New York Branch Office, 67 F St., Washington, D. C.